

23 mai 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 23 mai 2003

Situation en Ituri

Sur proposition de M. Guy Verhostadt, Premier Ministre, de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères et de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la contribution belge à une force de stabilisation pour l'Ituri (Nord Est du Congo)

Sur proposition de M. Guy Verhostadt, Premier Ministre, de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères et de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la contribution belge à une force de stabilisation pour l'Ituri (Nord Est du Congo)

La région d'Ituri est actuellement confrontée à une situation de violence dramatique. Des combats entre milices Hema et Lendu affectent très fortement la population et la situation humanitaire est catastrophique. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a exprimé sa plus grave préoccupation et a appelé les pays à contribuer dans les plus brefs délais à une force de stabilisation. La France s'est déclarée prête à prendre la tête de cette force multilatérale, qui devra comprendre environ 3.000 hommes. La Belgique collaborera de façon substantielle à ces efforts internationaux. Cette contribution porte sur trois axes :- contribution à la force de stabilisation pour l'Ituri : participation au transport des troupes et des moyens d'appui logistiques et mise à disposition d'une unité médicale ; - contribution sur le plan diplomatique : la Belgique proposera à l'Union européenne de prendre une initiative de médiation entre les parties concernées ; - contribution sur le plan humanitaire : o 500.000 euros pour des médicaments et du matériel médical pour la Région de Bunia ; o 500.000 euros à l'Unicef pour l'approvisionnement en eau des réfugiés dans l'Est du Congo ; o 100.000 euros à l'Unicef pour faire face aux urgences dans la région. Cette contribution est, d'un point de vue humanitaire, une nécessité urgente. Cela permettra de rétablir la sécurité dans cette région et, ainsi, d'y améliorer la situation humanitaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe